

Entre rives sauvages du Loiret et vergers à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Une randonnée proposée par Jean-Louis Pinault



Randonnée n°834514

La rivière du Loiret recèle quelques secrets enfouis dans la verdure. Il suffit pour s'en convaincre de suivre le sentier qui borde sa rive gauche à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, en amont de la confluence avec la Loire.

Durée :	3h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,23 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	21 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	20 m	Région :	Sologne
Point haut :	105 m	Commune :	Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (45160)
Point bas :	88 m		

Description

Départ sur l'aire de stationnement près de l'église de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

(D/A) Prendre la Rue de l'Église à droite pour descendre vers la rivière du Loiret. À l'intersection avec le sentier du Loiret, virer à droite de manière à suivre la rivière au plus près (GR®655 Est).

(1) Enjamber le ruisseau de 'la Pie' par la passerelle et prendre le sentier qui suit la rive du Loiret jusqu'au Pont Saint-Nicolas. Pour cela, suivre le chemin menant à un portail au Sud du pont. Emprunter le passage réservé aux piétons, puis traverser la route d'Orléans (prudence) en restant sur la rive gauche du Loiret pour suivre la Rue des Vaslins juste au Sud du pont. Cette rue décrit un large virage à droite. Ignorer l'Impasse de Chaussy à gauche et poursuivre jusqu'à un carrefour.

(2) Aller tout droit vers le Sud jusqu'à l'intersection avec la route d'Olivet. Prendre la Rue du Haut Midi en face, légèrement décalée à droite, jusqu'à un carrefour. Ensuite, suivre la Rue des Martinières à droite jusqu'au rond-point.

(3) Prendre à gauche la Rue des Mauridets en ignorant les chemins de part et d'autre. Poursuivre jusqu'à l'intersection avec la Rue de la Quincaille que l'on prendra à droite.

À l'intersection avec la Rue de la Gobette, virer à droite, puis emprunter le chemin de terre à gauche bien avant le lieu-dit 'la Gobette'. Poursuivre tout droit jusqu'à l'intersection avec la Rue des Perrières.

(4) Prendre la Rue des Perrières à droite puis le chemin de terre à gauche avant le lieu-dit les Perrières. Ignorer le chemin sur la gauche et poursuivre jusqu'à l'intersection avec la Rue aux Cochons. Prendre le chemin herbeux qui s'enfonce dans la végétation juste en face.

(5) Tourner à gauche à l'intersection avec la Route des Muids, près du lieu-dit Moque-Baril sur la droite. Laisser les chemins de part et d'autre jusqu'à croiser un chemin de terre, juste avant le hameau de la Fourrière que l'on prendra à droite.

(6) À l'intersection avec la Rue des Quatre Chemins, juste après les deux habitations, virer à droite pour rejoindre la route d'Orléans (prudence). La traverser et prendre la Rue de Fleury en face, légèrement décalée à droite. Traverser le hameau de Fleury et poursuivre jusqu'à l'intersection avec la Rue du Pré de la Dame que l'on prendra à gauche.

(7) Le Chemin du Clos Sainon, goudronné, vire à droite. Le suivre en laissant le chemin de terre qui file tout droit. Atteindre la levée destinée à contenir les crues de la Loire et poursuivre à droite jusqu'à rencontrer un chemin de terre descendant vers le Loiret, sur la gauche.

Points de passages

- D/A Aire de stationnement de l'église**
N 47.865844° / E 1.827936° - alt. 99 m - km 0
- 1 Passerelle sur le ruisseau de la Pie**
N 47.868709° / E 1.832304° - alt. 94 m - km 0.6
- 2 Carrefour, tout droit vers le Sud**
N 47.870155° / E 1.845246° - alt. 95 m - km 1.91
- 3 Rond-point, à gauche sur Rue des Mauridets**
N 47.867048° / E 1.840474° - alt. 99 m - km 2.76
- 4 A droite Rue des Perrières**
N 47.855007° / E 1.831857° - alt. 101 m - km 5.39
- 5 Route des Muids, à gauche**
N 47.854124° / E 1.82437° - alt. 100 m - km 6.23
- 6 Rue des Quatre Chemins, à droite**
N 47.85227° / E 1.81009° - alt. 98 m - km 7.81
- 7 Suivre le Chemin du Clos Sainon**
N 47.859211° / E 1.805738° - alt. 89 m - km 8.82
- 8 Chemin de terre à gauche - Loiret (rivière) - Affluent de la Loire**
N 47.863137° / E 1.808453° - alt. 92 m - km 9.55
- D/A Aire de stationnement de l'église**
N 47.865851° / E 1.827954° - alt. 99 m - km 11.22

(8) Prendre le chemin de terre que l'on quittera rapidement pour emprunter le sentier sur la rive du Loiret. Suivre la rivière au plus près par le sentier du Loiret jusqu'à rencontrer la Rue de l'Église que l'on prendra sur la droite pour regagner le point de départ, près de l'église(D/A).

Informations pratiques

Porter un vêtement fluo pendant la période de chasse du petit gibier.

Le sentier du Loiret peut ne pas être praticable en période de crue, ou de vents violents à cause du risque de chute de branches et d'arbres.

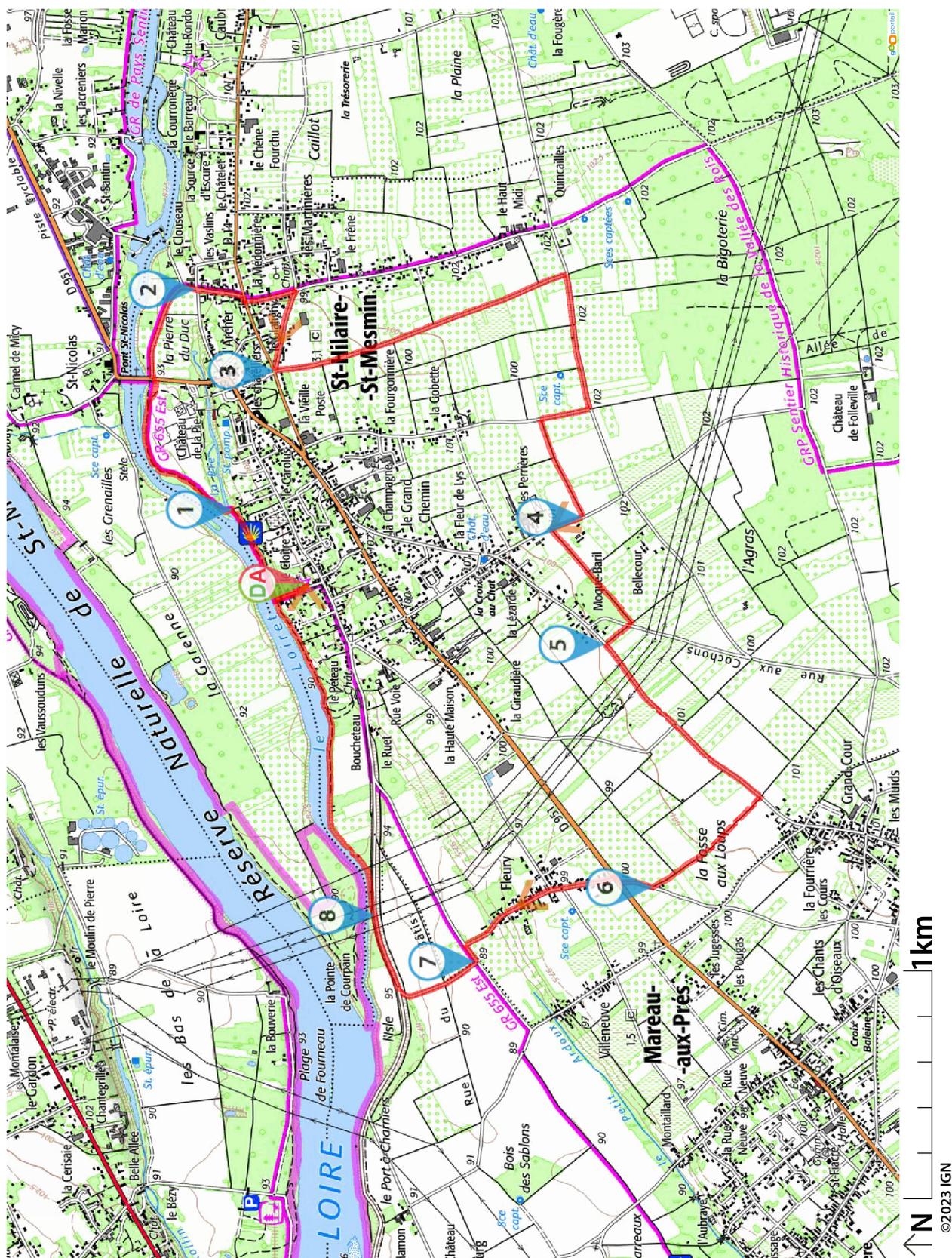
A proximité

Bien que l'essentiel de la randonnée se fasse dans les vergers, sa particularité réside dans la rivière du Loiret suivie sur près de 3km, dans sa partie la plus sauvage en amont de la confluence avec la Loire. Né d'une résurgence de celle-ci dont le cours est partiellement souterrain dans l'Orléanais, tout le cours du Loiret est inclus dans la région naturelle du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

De nombreuses espèces typiques des bords des rivières cohabitent dans la rivière du Loiret: héron cendré, aigrette, martin-pêcheur, foulque macroule, poule d'eau, grand cormoran, mouette, canard colvert, grèbe huppé, cygne,... Elles apprécient particulièrement le Loiret en hiver, la température de l'eau restant relativement constante tout au long de l'année.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-entre-rives-sauvages-du-loiret-et-verger/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

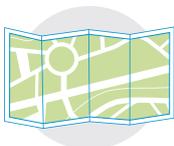
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.